PRÉFET
DE LA SOMME
Liberté
Égalité
Fraternité

Secrétariat général
Service de coordination des politiques interministérielles
Bureau de l'environnement et de l'utilité publique

Amiens, le 26 JAN. 2023

Installations classées pour la protection de l'environnement

Changement d'exploitant

Le préfet de la Somme donne acte à la société PICARDIE GRANULATION, dont le siège social est situé 2a, Chemin de la Grimpette 80480 VERS-SUR-SELLE , de sa déclaration du 3 novembre 2022 de reprise des installations de la Société Coopérative Agicole LUNOR, Zone Industrielle à CHAULNES.

Ces installations sont soumises au régime de l'autorisation par arrêté préfectoral du 15 juillet 2007.

Pour le préfet et par délégation,
La secrétaire générale

Myriam GARCIA

Copie adressée :

- à la mairie de Chaunes
- au sous-préfet de Péronne
- au directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Hauts-de-France

51, Rue de la République
80020 AMIENS Cedex 9
Tél : 03 22 97 80 80
Mél : pref-environnement@somme.gouv.fr